
Fiches outils : 15

Rédiger une introduction

Une introduction doit être composée de **trois parties** : elle amène le **sujet**, indique la **problématique** et annonce le **plan** du développement, donc :

Introduire, c'est :

- 1) **Capter** l'attention du lecteur,
- 2) **Délimiter** le sujet,
- 3) **Annoncer** le plan.

Certains auteurs décomposent plus précisément la seconde étape, en :

- l'annonce du sujet ;
- une phrase montrant l'intérêt du sujet (l'enjeu) ;
- la problématique du sujet (le paradoxe, la contradiction) ;

Conseils supplémentaires :

- * Etre précis et clair.
- * Trouver des transitions qui paraissent naturelles entre les différents éléments de l'introduction.
- * Problématique INDISPENSABLE, de même que le plan qui guide le lecteur.

Autrement dit :

Introduire, c'est :

L'accroche : L'objectif est d'amener le sujet de manière à montrer qu'il est fondamental de le traiter et donc de situer rapidement l'intérêt du sujet.

La problématique : Généralement, on reformule le sujet, soit en le paraphrasant, soit en se posant des questions qui se rapportent au sujet.

A ne pas faire : se contenter de recopier le sujet mot pour mot, sans aucune explication ou sans définir les enjeux du sujet.

L'annonce du plan : Il faut annoncer les grandes parties, en évitant d'employer justement les mots tels que « parties ». En général, on écrit soit « Dans un premier temps, ... ; avant de ... », soit « Après avoir ..., nous analyserons ... ». De plus, il faut se contenter d'annoncer les grandes parties, et non les sous-parties.

Conseils :

- Ne pas répondre à la question dès l'introduction.
- Ne pas donner d'éléments de réponses trop détaillés : garder vos arguments majeurs pour la suite !
- Ne pas donner votre avis.

Adapté de [Comment écrire son introduction],
<http://www.maxicours.com/soutien-scolaire/francais/2de/13446.html> (Consulté le 5 octobre 2015)